

*Les crédits*

gouvernement comme un engagement sacré, qu'est-ce qui tombera ensuite sous le couperet des conservateurs? Les services de santé?

Les programmes vont et viennent, mais lorsqu'on abandonne les valeurs et les principes traditionnels, ils sont très difficiles à récupérer. Le budget actuel propose de faire rembourser la pension de sécurité de la vieillesse et les allocations familiales à raison de 15 p. 100 du revenu net excédant 50 000\$. Le montant des prestations que reçoivent les familles et les particuliers ne sera plus le même, mais il dépendra d'un seuil. Ces mesures vont manifestement à l'encontre de la vieille politique fiscale appelée l'équité horizontale qui veut que les particuliers soient mis sur un pied d'égalité fiscale et que le même taux d'imposition s'applique aux personnes ayant des revenus analogues. Le budget considère le revenu de sécurité de la vieillesse comme un revenu extraordinaire. Il n'est pas traité de la même façon que les autres formes de revenus.

Prenons un exemple extrême. Une personne âgée qui gagne 75 000\$ payera plus d'impôts qu'une personne de 64 ans qui a le même revenu parce que, en vertu du régime proposé, le revenu de la sécurité de la vieillesse est soumis à un taux d'imposition plus élevé. Une partie du revenu de la personne âgée sera imposée à 100 p. 100, alors que le revenu de la personne de 64 ans sera soumis au taux maximum de 29 p. 100 avant les surtaxes. Est-ce cela l'équité?

Je voudrais lire un bref passage d'un article de Marjorie Nichols paru dans le *Citizen* d'Ottawa du 29 avril, intitulé «M. Wilson sabre dans les programmes sociaux». Elle écrit ceci:

Il est faux de prétendre que les programmes dont certains ne peuvent pas profiter du tout sont malgré tout universels. C'est aussi ridicule que la déclaration que le premier ministre a faite vendredi matin; il a essayé de nous faire croire que l'on aidera les pauvres en mettant un terme à l'universalité. Non. Les pauvres ne reçoivent pas plus. Le gouvernement se contente de payer moins, un point c'est tout.

Voici sa conclusion:

Il ne faut pas se fier à ce que disent les conservateurs au sujet des programmes sociaux.

Bravo, Marjorie. C'est précisément ce que pensent et disent les Canadiens.

Les allocations familiales ne sont pas un cadeau. Elles sont nécessaires pour nourrir et élever les enfants, car cela entraîne des frais supplémentaires. Avec la nouvelle taxe de vente régressive du ministre des Finances (M. Wilson), elles seront plus nécessaires que jamais.

Le chèque d'allocations familiales a une importance toute particulière pour les femmes. Étant donné l'évolution sociale actuelle, on ne tient pas compte des ménagères ni des mères à plein temps. On les considère souvent

comme non productives, comme des citoyennes de deuxième ordre. Le chèque d'allocations familiales est peut-être la seule marque de respect pour le travail qu'elles font. C'est probablement le seul chèque qu'ils toucheront à leur nom. Je le répète, ce droit universel n'est pas un cadeau, il fait partie intégrante de l'identité sociale du Canada.

Même en termes financiers stricts, il est difficile de rationaliser l'attaque des conservateurs contre le régime d'allocations familiales. Par rapport aux dépenses générales, le programme d'allocations familiales est l'un des moins coûteux du Canada. En fait, les dépenses de ce programme ont diminué au cours des dernières années, en raison de l'évolution démographique et des mesures fiscales précédentes. Ce programme coûtera 2,6 milliards de dollars cette année, alors qu'il a coûté 2,9 milliards en 1984-1985.

Les allocations familiales sont déjà considérées comme des avantages imposables. Déjà environ 30 p. 100 des allocations familiales sont retournées à l'État sous forme de recettes fiscales. Cet autre coup porté aux familles à revenu moyen est donc manifestement scandaleux. Les Canadiens ont toujours reconnu le principe de l'accès égal à des avantages égaux à tous les niveaux de revenu, principe qui s'inscrit dans le cadre de l'idéal social du Canada.

• (1410)

Les gouvernements libéraux qui se sont succédé ont associé ce principe fondamental d'universalité à un régime fiscal progressif. C'est ce régime qui garantissait une répartition équitable des avantages sociaux. Or, la vision des conservateurs de la répartition équitable est manifestement bien différente. En effet, le gouvernement a pris d'assaut les allocations familiales et la pension de sécurité de la vieillesse.

Pour la première fois, le gouvernement a directement lié le taux de récupération aux avantages accordés dans le cadre d'un programme social. Ce lien à lui seul permet de dénoncer comme une imposture cette notion d'universalité. Quoi qu'il en soit, lorsqu'elle s'ajoute à d'autres mesures fiscales régressives mises en oeuvre par le gouvernement, elle est une honte. Ces mesures créent un précédent extrêmement dangereux. Les Canadiens se demandent avec inquiétude jusqu'où elles iront.

Aujourd'hui, les conservateurs ont fixé le seuil de récupération à 50 000\$. Toutefois, le budget n'a pas plu aux entreprises qui appuient le gouvernement. Elles sont déçues qu'il ne soit pas parvenu à réduire le déficit. Elles veulent qu'il fasse davantage. Les conservateurs estimeront peut-être l'année prochaine qu'après avoir touché au principe de l'universalité, ils pourront encore presser le citron et, cette fois, ils fixeront le seuil de récupération à 40 000\$.